

Le Petit Journal

Bulletin municipal n°55

Octobre 2008

Saint-Lambert-des-Bois - 78470

Le mot du Maire

Depuis notre dernier numéro, de nombreux événements sont venus émailler la vie de notre Commune.

Tout d'abord les travaux réalisés en Septembre au cœur du Village ont permis de finaliser le carrefour de la Source, de sécuriser l'accès à l'école, l'espace associatif et sportif, notamment par la création d'un trottoir Chemin de la Messe, d'un passage protégé et ont inclus deux aménagements pour les personnes à mobilité réduite.

La restructuration des 15 et 17 rue de la Mairie pour la création de logements ruraux est maintenant entreprise et fait l'objet d'un suivi attentif de la part de l'Équipe Municipale.

L'été a commencé avec notre sympathique Fête de l'école suivie d'une remarquable initiative de l'Association Sportive avec la Fête des Sports, et s'est achevé sur la Fête de Saint-Lambert, avec une participation formidable des habitants. Ces festivités ne seraient rien sans l'importante contribution des organisateurs et des bénévoles, que nous remercions chaleureusement.

Enfin, notre site internet est maintenant disponible, n'hésitez pas à le consulter. Vous y retrouverez vos informations communales, une aide pour vos démarches administratives et bien d'autres choses encore.

Bonne découverte !

Jean-Pierre Le Métayer

Sommaire

- Le budget communal et les investissements en cours
- Informations externes
- Les événements passés
- La chronique de St-Lambert
- L'école, le Conservatoire, la bibliothèque, la piscine
- Divers : collecte des déchets, feux, lutte contre le bruit
- Le site internet du Village
- Les Associations
- Livret Santé Secours Routiers
- État civil
- AGENDA

**Réunion d'information
sur les thèmes de
l'assainissement et
Phyt'Eaux Cités
le 5 Décembre 2008 à 20h30
à l'Espace Associatif.**



Mairie : 13 rue de la Mairie

Tél : 01 30 43 77 25 – Fax : 01 30 60 97 99

**Permanences : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 16h30
samedi 9h à 11h30**

**Découvrez notre site Internet
www.saintlambertdesbois.fr**

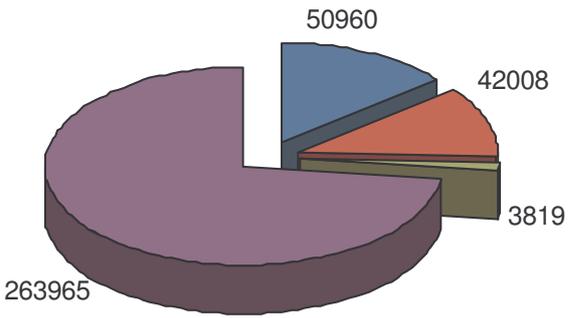
N'hésitez pas à consulter aussi les tableaux d'affichage de la Mairie.

LE BUDGET COMMUNAL

La répartition des taxes est indiquée ci-dessous :

| TAXES en 2008 | Taux en % | Total sur la commune A | Variation par rapport au total 2007 ⁽¹⁾ | Montant rapporté par habitant A / 423 ⁽²⁾ habitants |
|-------------------------|-----------|---------------------------|--|---|
| D'habitation | 4 | 50 960 € | -3,80 % | 120 € |
| Sur le Foncier Bâti | 4,5 | 42 008 € | 2,70 % | 99 € |
| Sur le Foncier non bâti | 19 | 3819 € | 2,90 % | 9 € |
| Professionnelle | 15,5 | 263 965 € | 11,00 % | 624 € ⁽³⁾ |
| Total | | 360 752 € | | 229 € ⁽⁴⁾ |

Contributions directes 2008



| | |
|---------------------|------------------------|
| ■ Taxe d'habitation | ■ Foncier bâti |
| ■ Foncier non bâti | ■ Taxe professionnelle |

- (1) Les taxes votées par la commune n'ont pas varié depuis plus de deux mandatures, par contre les bases évoluent chaque année et la région, le département et les syndicats déterminent librement leurs taux.
- (2) 423 habitants : population recensée prise en compte pour la dotation globale de fonctionnement. Cette population intègre les 377 habitants et la population rattachée.
- (3) Cette taxe n'est pas prise en charge par les habitants mais par les entreprises du village. Elle est simplement mentionnée ici afin de montrer ce que les entreprises apportent par habitant au budget communal.
- (4) Le total n'intègre pas la taxe professionnelle, prise en charge par les entreprises présentes à St-Lambert.

Le budget de la commune est le suivant :

| | Dépenses | En Euros | Recettes | En Euros |
|------------------------|----------------------|------------------|---------------------|-------------------|
| Fonctionnement | | | Services | 26 000 |
| | Frais généraux | 172 000 | Taxes | 377 000 |
| | Personnel | 180 000 | Subventions | 130 000 |
| | Autres charges | 105 000 | Autres | 10 000 |
| | Charges financières | 45 000 | Produits financiers | 44 000 |
| | transfert sur invest | 272000 | Résultat reporté | 187 000 |
| | Sous-total | | 680 000 | Sous-total |
| Investissements | Rembt emprunts | 37 000 | Réserves | 61 000 |
| | Immobilisations | 36 000 | Subventions | 76 000 |
| | Travaux | 567 000 | Immobilisations | 30 000 |
| | Imprévus | 40 000 | Transfert du Fonct | 272 000 |
| | | | Solde reporté | 241 000 |
| | Sous-total | | 774 000 | Sous-total |
| Total | | 1 454 000 | | 1 454 000 |

Bilan des travaux réalisés entre le 01/01/2008 et le 10/10/2008

| | |
|-----------------------------|--|
| MANOIR COMMUNAL | <ul style="list-style-type: none"> • Reprise du pilier du manoir • Isolation des combles et réfection de plancher • Reprise du clocheton • Remise aux normes de l'appartement de fonction • Peinture de l'appartement de fonction |
| ATELIERS MUNICIPAUX | <ul style="list-style-type: none"> • Motorisation du portail • Bavettes sur porte coulissante |
| MAIRIE | <ul style="list-style-type: none"> • Isolation de la salle du conseil |
| RESEAUX | <ul style="list-style-type: none"> • Création de réseaux eaux pluviales • Enfouissement réseau France Telecom |
| VOIRIE | <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un accès handicapés à l'école • Cheminement Piétons Chemin de la Messe • Rond-point de la Source |
| LOGEMENTS COLLECTIFS | <ul style="list-style-type: none"> • Démolitions intérieures des 15 et 17 rue de la mairie |

OPÉRATION HABITAT – 15 ET 17 RUE DE LA MAIRIE – LOGEMENTS RURAUX

Les travaux réalisés aux 15 et 17 rue de la Mairie permettront d'obtenir 9 logements. Les loyers des logements, de par la nature du choix du financement, seront réglementés. L'attribution de ces logements se fera en fonction de critères à définir, notamment le plafond de ressources et la composition du foyer. Les attributions s'effectueront après examen des dossiers par une commission ad-hoc.

Les coûts des investissements dus aux travaux sont rapportés ci-dessous.

| | | |
|---|--|--------------------|
| INVESTISSEMENT | Coût des travaux HT : | 1 478 180 € |
| | Coût des études HT : | 210 311 € |
| | TOTAL HT | 1 688 491 € |
| SUBVENTIONS (Non compris PNR en attente de notification pour les aménagements paysagers et le ravalement) | État : | 151 130 € |
| | Région : | 70 956 € |
| | Conseil Général : | 104 500 € |
| | TOTAL | 326 586 € |
| PRÊTS | Enveloppes normées (Taux révisibles sur base du taux livret A, prêts sur 25 ans) : | |
| | PLAI 3.30% : demande de financement | 51 563 € |
| | PLS 4.66% : demande de financement | 891 978 € |
| | PLUS 4.30% : demande de financement | 283 394 € |
| | TOTAL | 1 226 935 € |

Bernard Gueguen

LOI n°2008-582 du 20 juin 2008 – CHIENS DANGEREUX

Les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent être titulaires d'un **permis de détention** délivré par le Maire de la Commune de résidence avant le 21/12/2009. Cette délivrance s'effectue sous les conditions suivantes :

- Identification du chien par tatouage ou transpondeur électronique.
- Vaccination antirabique en cours de validité.
- Assurance responsabilité civile.
- Stérilisation pour les chiens de 1^{ère} catégorie mâles et femelles.
- Attestation d'aptitude du détenteur (nécessite le suivi d'une formation sur l'éducation et le comportement des chiens).
- **Résultats d'une évaluation comportementale du chien, passée entre 8 et 12 mois d'âge. À réaliser avant le 21/12/2008 pour les chiens de 1^{ère} catégorie, le 21/12/2009 pour les chiens de 2^{ème} catégorie.**

ASSURANCE MALADIE DES YVELINES

- **Depuis le 1er juillet 2008, pour joindre l'Assurance Maladie des Yvelines, composez le 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).**
- **Des conseils nutrition pour mieux croquer la vie**

L'assurance Maladie des Yvelines et celle des Hauts de Seine ont mis en place un numéro vert, ouvert à tous, pour toutes les questions sur la nutrition. Des diététiciennes répondent à toutes vos interrogations liées à votre alimentation et vous donnent des **conseils nutritionnels personnalisés, du lundi au vendredi de 9h à 12h.**

Pour cela, composez le : **0 800 15 92 54 (appel gratuit depuis un poste fixe).**

Cette action s'inscrit dans le cadre de la prévention, une des missions de l'Assurance Maladie.

Annnonce du service d'information sur les carrières de la Marine Nationale

Chaque année, la Marine Nationale propose 4000 postes à des jeunes de 17 à 29 ans de niveau 3^{ème} à Bac+5. Incorporer ce corps d'armée, c'est être à la fois marin, spécialiste de son métier et chef d'équipe pour les jeunes diplômés titulaires du Bac. Pour en savoir plus, l'idéal est d'échanger avec un marin du bureau de recrutement de Massy, 28 avenue Carnot (près de la gare TGV) et consulter le site www.marinerecruite.gouv.fr.

Le **Conseil Régional des Notaires** organise le **mercredi 19 novembre 2008 à 15H30**
au Palais des Congrès de Versailles

**un COLLOQUE SUR LES SUCCESSIONS
ET LES NOUVELLES DISPOSITIONS DE LA PROTECTION DES MAJEURS.**

Inscriptions au 01.39.24.83.83 ou cr-versailles@notaires.fr.

LES ÉVÈNEMENTS DE CES DERNIERS MOIS :

Sortie à Vincennes des Anciens Combattants offerte aux enfants de l'école : 10 juin 2008

Pour continuer la tradition, une visite d'un lieu historique est offerte par les Anciens Combattants aux élèves de l'Ecole et cela, depuis de longues années. Après le Musée des Arts et Métiers, le Mont-Valérien, le Panthéon et les Arènes de Lutèce, sans oublier les Invalides ..., ce fut cette année la visite du château de Vincennes (dit "le Versailles du Moyen-Age"). Par un temps radieux, les organisateurs accompagnés du corps enseignant, de notre rédactrice en chef, du nouveau bibliothécaire, emmenèrent les 34 enfants des classes de Sandrine Defontaine et de Cécile Le Gallo à Vincennes. Avec votre chroniqueur favori, Roger Naras !

Après un tour rapide de l'enceinte, nous pénétrâmes à l'intérieur des remparts par la Tour des Bois et le Portique Nord. La chapelle, en cours de réfection, ne put être visitée. Nous nous résolûmes alors à prendre nos aises sur les talus verdoyants et ensoleillés au pied des tours de guet. Notre pique-nique nous donna des forces pour monter à l'assaut du Donjon (datant de 1337 et d'une hauteur de 52 mètres) entouré lui-même d'une enceinte fortifiée appelée "chemise" !

Notre guide Benjamin nous apprit d'une manière passionnante l'histoire et la vie des occupants de jadis : Philippe Auguste, Saint-Louis et ses descendants jusqu'à Louis XIII. Le Château était une des 16 forteresses protégeant Paris mais aussi un très grand rendez-vous de Chasse au milieu de la forêt de Vincennes très giboyeuse alors et très appréciée des rois. En outre, il servait à de nombreuses occasions de prison (notamment, au Duc d'Enghien, abattu pour des raisons de conspiration dans les Doutes du Château).

La visite finie, tous apprécièrent les goûters et rafraîchissements offerts avant de rentrer en car. Tous les visiteurs remercièrent chaleureusement les organisateurs par leurs chants et leurs salutations. A l'année prochaine !



Odile Fernandez-Heraud

crédit photos Danielle Tacyniak

Le 18 juin 2008, un goûter des seniors dans la bonne humeur !

A l'initiative du CCAS, un goûter s'est déroulé mercredi 18 juin pour les seniors à l'Espace Associatif.

Le CCAS en a profité pour présenter ses nouveaux membres à l'assistance.

Comme d'habitude chacun était heureux de retrouver voisins et amis et de partager petits fours et Champagne.

La Vice-présidente du CCAS, Sylvie Anglars, a demandé à chacun ce que le CCAS pourrait organiser afin que les seniors puissent se rencontrer plus fréquemment soit au sein de l'Espace Associatif avec un rendez-vous fixe tous les mois, soit par des sorties organisées sous l'égide du CCAS.

De ce débat constructif, des idées intéressantes ont été formulées comme l'apprentissage de l'informatique, un stage de secourisme pour apprendre les 1ers gestes d'urgence ...

Une enquête est réalisée afin de cerner au plus près les attentes de nos seniors. La prochaine sortie est prévue le samedi 6 décembre avec la visite de l'Assemblée Nationale.

Sylvie Anglars



crédit photo Aude Gueguen

Fête de l'école : 21 juin 2008

Devant une assistance nombreuse et attentive, la fête de l'école s'est déroulée le 21 juin 2008. Le spectacle costumé et en chansons, sur le thème de l'Amérique du Sud, a été imaginé et mis en scène par Claire Gadéa, Francine Lutz, Cécile le Gallo et Sandrine Defontaine. Ce spectacle magnifique a été l'aboutissement d'une année complète pendant laquelle les enfants de l'école ont eu la chance d'avoir des ateliers de chant. Les élèves entrant en 6^{ème} ont été récompensés et la matinée s'est achevée par un buffet préparé par l'ensemble des participants.

Merci à toutes et à tous pour cette belle matinée, pleine de rires et de chants !

Danielle Tacyniak



Crédit photos Danielle Tacyniak

Fête des 20 ans du Prieuré Saint-Benoît : 22 juin 2008

L'anniversaire de l'inauguration de la fondation du monastère fit l'objet d'une grande affluence. Après les Bénédictins encore représentés dans les environs, ce sont les Assomptionnistes qui ont pris la relève. Aussi, ils organisèrent le grand rassemblement des Amis du Prieuré, des habitants du Village et de ses fidèles Paroissiens.

Après une messe solennelle à l'Eglise de Saint-Lambert, tous firent honneur à un apéritif chaleureux, suivi d'un repas organisé au Centre Port-Royal pour les uns, ou d'un pique-nique sous les frondaisons et le soleil pour les autres. L'après-midi, certains préférèrent discuter et refaire le monde dans le Patio du Centre, d'autres faire une marche sportive dans les bois et les prés ou pratiquer une partie de pétanque magistrale dans l'allée du Prieuré. Ces diverses activités furent les prémices des Vêpres chantées par tous dans la Chapelle inondée de lumière.

Saint-Lambert-des-Bois, tant laïc que religieux peut être fier d'avoir répondu présent à l'invitation de nos Prêtres Augustins de l'Assomption (Les Pères Michel, Vincent et Dominique). Cette journée d'anniversaire a marqué le PASSÉ, le PRÉSENT, et l'AVENIR de TOUS dans la continuité.

Odile Fernandez-Heraud



Crédit photo Dominique Lang - Prieuré Saint Benoît

Les enfants de l'École visitent la Source

Partenaire du Programme WET France ayant pour objectif de sensibiliser les enfants à la nécessité de protéger l'eau, la source de Saint-Lambert a ouvert ses portes aux élèves de l'école le 1^{er} juillet 2008.

Les employés de la Source ont été ravis d'accueillir les enfants pour une journée de partage de leur travail.

Saviez-vous que :

- La Source du Val St-Lambert est implantée dans notre village depuis 1934 ?
- **L'eau de source embouteillée Saint-Lambert est puisée dans les sables de Fontainebleau à 60 mètres de profondeur ?**
- La protection durable de cette ressource fait partie du métier de l'industriel depuis plus de 70 ans ?
- Fin 2006, la source s'est développée avec l'embouteillage de la marque Aquarel à partir du forage de la source des Hêtres puisée à **600 mètres de profondeur, l'eau sortant à 29°C ?**
- En 2008, la Source du Val Saint-Lambert a décidé de s'engager dans une démarche de certification ISO 14001 afin de faire reconnaître son travail de limitation des impacts de son activité sur l'environnement ?

José Lefort



Fête du Sport : 28 et 29 juin 2008

Organisée de main de maître par l'Association Sportive et son Président Jean-François Anglars avec la contribution de nombreux bénévoles, la Fête du Sport s'est déroulée sur deux jours les 28 et 29 juin 2008, sous un soleil radieux. Le rendez-vous était donné à 11 heures le samedi pour une mise en jambe sur un parcours de bike & run accessible à tous avec une arrivée à 'Espace Associatif, où un barbecue attendait les participants.



Le challenge de tennis animé par notre professeur Stéphane a été suivi d'un tournoi de roller-hockey et de pétanque.

La soirée costumée de l'AS St-Lambert, avec babouches et djellabas, repas oriental servi sur le sable du Beach Volley pour les uns, à table pour les autres, s'est achevée en musique tard dans la nuit.



Et pourtant, dès 10 heures le lendemain, les sportifs, frais et dispos, ont attaqué avec du football, du basket et du beach volley.



Crédit photos Claude Urien

Ces deux journées extraordinaires se sont achevées avec le punch de l'amitié.
Bravo aux organisateurs et à tous les participants !

Danielle Tacyniak

Les journées du Patrimoine les 20 et 21 Septembre 2008

Dès le 19 septembre, branlebas de combat à l'Église, pour l'installation de notre artiste Pascal HÉMERY, qui a réalisé une brillante œuvre inspirée des tableaux de Philippe de Champaigne suivant le concours organisé par le PNR.

Le 20 septembre, l'équipe Patrimoine et Culture s'affaire dès potron-minet. Notre artiste démontre tout son art à des visiteurs qui déjà se présentent et réclament visite de la vallée et histoire commentée. **Le 21 septembre** au matin : La Fête de St Lambert est finie. Les volontaires débarrassent et nettoient. C'est bien triste, mais ... la visite du Patrimoine continue ! Après la messe paroissiale et jusqu'à 20 heures, les visiteurs se bousculent : plus de 150 personnes défilent. Elles nous emboîtent le pas pour visiter les divers sites (église, cimetière célèbre, village, Prieuré st Benoît, la Source, l'entrée de Port Royal, le chemin Jean Racine, ...). A 20 heures, on ferme ! Les survivants sont fatigués mais la récompense est grande : tous demandent que l'on recommence l'année prochaine !

... Et le **22 septembre**, on RANGE l'Église et l'ÉCOLE a repris !

Odile Fernandez-Heraud

Fête de Saint-Lambert : 20 septembre 2008

Dès le vendredi en fin d'après-midi, toute l'équipe de St Lambert en Fête commence les préparatifs. Le samedi matin, c'est l'effervescence sur tous les sites de la fête : le terrain de foot, le beach volley, la cour de l'école reçoivent les stands de jeux. Le préau est transformé pour les spectacles musicaux et l'Espace Associatif et sa pelouse sont aménagées pour le repas et la soirée dansante : c'est plus d'une quinzaine de personnes qui s'activent avec détermination pendant plusieurs heures pour assurer ces préparatifs.



A 15 heures, tout est prêt et les habitants affluent pour démarrer la fête et la compétition inter-quartiers dans un espace décoré totalement transformé et proposant 11 épreuves pour départager nos valeureux compétiteurs ... costumés car le thème de cette année est en effet les films musicaux avec « Priscillia, la folle du désert », « Hair », « Grease » !
Toute l'après-midi, les enfants et les adultes ont de nombreuses distractions dans une ambiance joyeuse.



Le soir, avant l'apéritif, les trois spectacles musicaux sont présentés par des acteurs enthousiastes devant des spectateurs ravis.





Le dîner, tout à fait remarquable avec un service ... au poil et musclé ..., est suivi par le feu d'artifice et la soirée dansante.



Crédit photos Claude Urien



Merci à tous les bénévoles de Saint Lambert en Fête pour la parfaite organisation de cette journée superbe. Merci à tous les Villageois pour leur participation extraordinaire !

Philippe Tacyniak

SI SAINT-LAMBERT M'ÉTAIT CONTÉ... **CHRONIQUE DES FÊTES DU PASSÉ** *Roger NARAS*

Voici ci-dessous le magnifique « cartouche » de l'un des ancêtres de notre bulletin municipal actuel **Le Petit Journal**. Dans les colonnes de « l'ancêtre » nous avons relevé le **compte-rendu de la fête patronale de l'Assomption du mardi 15 AOUT au lundi 21 AOUT 1899**. Nous vous le livrons in extenso.

Description de l'ambiance, qui au dire du journal est réputée encore plus brillante que celles de 1897 et 1898.

Concours d'attelages : Il fut remarqué parmi les voitures décorées un magnifique char-à-bancs traîné par trois chevaux appartenant à M. Lavenne de Limours. Il contenait au moins trente personnes, cette superbe voiture a eu le 1er prix. Les Pompiers de Chevreuse étaient dans un joli break, M. Vallée, jardinier pépiniériste à Saint-Rémy, est venu dans une voiture minuscule fort bien décorée. Ces deux dernières voitures ont eu chacune un prix.

Pendant la journée, les Pompiers de Chevreuse sous la direction de leur commandant M. André ont exécuté avec entrain de nombreux exercices. Ils avaient amené une pompe neuve que le public a admirée.

Les joutes, courses en baquets et promenades qui ont eu lieu dans l'après-midi, ont eu un plein succès. Dans la soirée les apparitions et tableaux vivants sous la cascade ont parfaitement réussi.

Le soir, toutes les retondes réunies de M. Terrisse de Trappes (plus de 500 mètres carrés) étaient brillamment éclairées et ont regorgées de monde jusqu'à 6 heures du matin.

A 10 heures du soir, on a tiré les tombolas. Nous nous contenterons de dire que M. Pierre Nicolas de Milon a gagné la belle montre à sept cadrans avec le N° 3 et Germain Baillet, jardinier à Romainville a eu une montre avec le N° 3804. Ce dernier numéro prouve qu'il est venu à cette fête au moins trois à quatre mille personnes.

Le lundi, les habitants de Milon et de Saint-Lambert en bons voisins ont pris part aux nombreux jeux qui leur étaient spécialement réservés.

Les chevaux de bois, massacres, tirs, chanteurs et marchands divers ont dû faire de bonnes affaires

On n'a pas eu à constater un seul accident, ni une seule dispute. Des jeunes gens charmants avaient consenti à tout diriger sous la présidence de M. Monteil, l'aimable adjoint de Milon.

Nous les remercions publiquement de la peine qu'ils ont prise pour faire amuser tout le monde.

LA FEUILLE DE CHOU DE SAINT – LAMBERT
(SEINE-ET-OISE)

JOURNAL POLITIQUE ET LITTERAIRE
Ne recevant aucune subvention et réellement indépendant

Justice – Liberté – Egalité – Fraternité – Honnêteté – Charité

GUERRE AUX ABUS ET AUX INTRIGUANTS !

FETES DE MILON-LA-CHAPELLE ET DE SAINT-LAMBERT (SEINE ET OISE)

PREMIER JOUR – MARDI 15 AOUT 1899
Fête patronale de l'Assomption

A 2 heures : Jeux divers, tombola pour les enfants, massacres de canards et de lapins.
BAL DE NUIT, sous la retonde de M. Terrisse

DEUXIEME JOUR -- DIMANCHE 20 AOUT
Beau dimanche de la Fête au hameau de la Lorienterie (Pré PHILIPON)

A 2 heures : *Grande course de vélocipède*, 12 kilomètres environ.
1^{er} Prix, 30 francs. / 2^{ème} Prix, 15 francs / 3^{ème} Prix, 10 francs / 4^{ème} Prix, 5 francs.

A 2 heures ½ : *Course à pied*, 800 mètres environ.
1^{er} Prix, 15 francs. / 2^{ème} Prix, 10 francs / 3^{ème} Prix, 5 francs / 4^{ème} Prix, 2 francs.

A 3 heures : *Course avec des brouettes*, 500 mètres environ.
1^{er} Prix, 10 francs. / 2^{ème} Prix, 5 francs / 3^{ème} Prix, 3 francs

Chevaux de bois, tirs, chanteurs, massacres, jeux et marchands divers.

A 5 heures : **Distribution de dragées aux enfants.**

De 8 heures du soir à 6 heures du matin.
GRAND BAL GRATUIT , sous la retonde de M. Terrisse

Toute personne (enfants compris) qui entrera à la fête entre 2 et 6 heures aura droit à un **Billet gratuit**
pour la **grande tombola** ci-dessous.

Le 1^{er} billet sorti gagnera 50 francs argent, le 2^{ème} 20 francs, le 3^{ème} 10 francs.

Le tirage aura lieu au bal à 10 heures du soir

TROISIEME JOUR – LUNDI 21 AOUT

A 2 heures :
Jeu de l'oie ou autre pour tous les hommes et garçons des communes de Milon et de Saint-Lambert.
15 prix divers : Pantalons, gilets, chemises, caleçons, mouchoirs, torchons, etc...

Jeu quelconque pour toute les dames et demoiselles de Milon et de Saint-Lambert.
15 prix divers : Couvertures de lits, draps, robes, chemises, mouchoirs, camisoles, jupes, torchons etc...

OBSERVATIONS

Des entrepreneurs auront des voitures à Saint-Rémy et à Chevreuse.
La Lorienterie de Milon est à 30 kilomètres de Paris, 10 de Versailles, 5 de Saint-Rémy, 4 de Chevreuse, 5 de Trappes.

Prière de communiquer ce programme à vos amis et connaissances.

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

AUTOUR DE L'ÉCOLE :

La rentrée scolaire a eu lieu le 2 septembre 2008. **Cette année, les enfants n'ont plus classe le samedi matin, et l'école a de nouveaux horaires : 8H30-11H30, 13H30-16H30.**

Cantine : enfant de Saint-Lambert 3,40 €, enfant extérieur 4,00 €, occasionnel ou modification 4,50 € (pour les enfants bénéficiant de PAI, le tarif est divisé par 2).

Garderie du matin - forfait mensuel : enfants de Saint-Lambert 10,00 €, extérieurs 12,00 €.

Garderie du soir jusqu'à 18 h 30 - forfait mensuel : enfants de Saint-Lambert 25,00 €, extérieurs 30,00 €.

Le projet de mettre en place l'étude le soir de 17H00 à 18H00 a été abandonné : peu de familles étaient intéressées (7 enfants). Le soutien scolaire se fait pendant la pause méridienne de 11H30 à 12H10.

Sandrine Defontaine

POUR VOS LOISIRS :

Notre **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE** (Tél : 01 30 60 05 56) est ouverte à tous dans le Manoir Communal. 3500 ouvrages sont à votre disposition, dans des conditions d'abonnement particulièrement avantageuses. Les tarifs annuels sont : Enfant – 3,90 €, Adulte – 9,50 €, Famille : 15€. Les horaires d'ouverture sont : lundi et mardi 16h30-18h15, Mercredi 14h-17h, Vendredi 16h30-18h. **En cette rentrée, la Bibliothèque met à notre disposition 300 nouveaux ouvrages, destinés pour moitié aux enfants et pour moitié aux adultes :**

- 72 albums pour enfants avec par exemple : **Le pêcheur de couleurs, La tour Eiffel a disparu, Monsieur Flaque, Madame Bumilda, Dévoreuse de cauchemars, Pas de bisou pour les doudous...**
- 73 albums documentaires jeunesse, avec par exemple : **Au cœur des machines, Des jardins à croquer, Il était une fois la laine, Les contes de la soif, Avant la télé, Sibérie m'était contée, Le prisonnier de soie, Les maisons des hommes, ...**
- 36 romans adulte, dont entre autres : **Un amour de déraison, L'année où j'ai appris l'anglais, Le premier galop...**
- 20 romans policiers, dont : **Fonds de tiroir, Tueur de temps...**
- 10 ouvrages de science fiction, 5 BD adultes,
- 88 ouvrages documentaires adulte, avec par exemple : **La première fois que l'on a pu, Voyage au pays des psys, Les ado naissants, 100 ans de séduction, Le grand livre des cyclones, Les pouvoirs secrets des animaux, Dîners aux chandelles, Cuillères gourmandes.**

Ces ouvrages viennent compléter un fonds qui reste à découvrir, pour beaucoup d'entre nous.

Thierry Sautélet, Bibliothécaire

LE CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DU CANTON DE CHEVREUSE

Le Conservatoire Intercommunal Du Canton De Chevreuse (CICC) compte aujourd'hui 6 Communes adhérentes et Saint-Lambert fait partie du syndicat de gestion. **À ce titre, les Saint-Lambertois ont accès aux activités du Conservatoire, dans les mêmes conditions tarifaires que les habitants de Chevreuse,** avec les activités :

- **MUSIQUE** : Piano, guitare classique, saxophone, flûte traversière, flûte à bec, violon, jardin musical, chorale enfants, chorale adultes, formation musicale, Musique assistée par ordinateur.
- **DANSE** : Classique et modern'jazz.

**Renseignements au 01 30 52 98 42 - email : cicc2@wanadoo.fr
du mardi au jeudi de 9 à 12h et de 13h30 à 17H en période scolaire**

Benoît Colin

La **NOUVELLE PISCINE DE CHEVREUSE** (Tél : 01 30 52 14 41) est ouverte à tous depuis le 14 avril 2008. Les habitants de St-Lambert sont adhérents du SIVOM de la région de Chevreuse avec les tarifs préférentiels suivants (pour en bénéficier, **veuillez vous munir d'un justificatif de domicile**, par exemple la copie de votre carte d'identité).

- Enfants (3 ans et +) : 1 entrée 3,50€ ; 10 entrées 31€
- Adulte (18 ans et +) : 1 entrée 4,60€ ; 10 entrées 41€.

Les horaires en période scolaire sont : Lundi 11h30-13h30 et 17h-20h , Mardi, Jeudi, Vendredi 11h30-14h et 17h-20h, Mercredi 13h-20h, Samedi 10h30-13h00 et 14h30-19h, Dimanche 8h-13h et 14h30-19h. Bon bain à tous !

COLLECTE DES DÉCHETS :

Ordures ménagères : Le ramassage des poubelles est effectué le **jeudi matin**. Pensez à bien respecter les consignes de tri ! Les **déchets verts** sont collectés le lundi matin, en sacs papier uniquement, du **1^{er} avril au 3^{ème} lundi de décembre 2008 inclus**.
Déchetterie : Magny Les Hameaux, accès avec un macaron disponible en mairie.

FEUX : Le brûlage des déchets végétaux est interdit entre le **1^{er} juin et le 1^{er} octobre**.

LUTTE CONTRE LE BRUIT :

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

**Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE EST DISPONIBLE.
Connectez-vous régulièrement pour en connaître les nouveautés !

www.saintlambertdesbois.fr



ACCUEIL



Bienvenue sur le site Internet de SAINT-LAMBERT-DES-BOIS

ACCUEIL

MAIRIE EN LIGNE

- La Mairie
- Le Conseil Municipal
- Les Commissions
- Le personnel communal
- Délibérations, Arrêtés
- Formalités administratives
- Urbanisme

VIE LOCALE

- Scolaire
- Loisirs
- Transports
- Gastronomie et hébergement
- Entreprises et services
- Les associations
- Eglise

ACTUALITES

- Les évènements à venir ...
- Les derniers évènements

INFOS PRATIQUES

- N° de téléphone en cas d'urgence
- Collecte des déchets
- Feux et lutte contre le bruit

PATRIMOINE

- Photos
- Pour en savoir plus

BULLETIN MUNICIPAL

- Le Petit Journal

Pour nous écrire

Plan du site



L'entrée du Village

Saint-Lambert-des-Bois est une petite commune rurale située dans l'est du département des Yvelines. Constituée du cœur du village, de deux hameaux (La Brosse et Vaumurier) et de la ferme de Champ-Garnier, la commune est riche d'un patrimoine naturel et historique. Le prestige de l'ancienne abbaye de Port-Royal et son appartenance au Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse font de Saint-Lambert des Bois un refuge de calme et de verdure en région parisienne. L'intégration d'activités économiques dynamiques et la création de structures sportives et festives contribuent à l'animation et au développement du territoire.



[Voir la photo d'accueil](#)

Compteur de visites **0282**

Le **10 Septembre 2008**

Actualités

- Rentrée des classes : 2 septembre 2008
- Fête de Saint-Lambert : 20 septembre 2008
- Réunion d'information pour les jeunes du Village : 27 septembre 2008
- Pot des nouveaux arrivants : 18 octobre 2008

Prochains encombrants :
24 septembre 2008

Les derniers évènements

- Les enfants de l'Ecole visitent la Source : 1er juillet 2008
- Fête du Sport : 28 et 29 juin 2008
- Fête des 20 ans du Prieuré Saint-Benoît : 22 juin 2008
- Fête de l'école : 21 juin 2008

Météo en direct

Versailles - 78000

Mercredi 10 septembre 2008



Se dégageant

25 °C

Vous accéderez bientôt aux menus de la cantine de l'école de Saint-Lambert.

site réalisé par Danielle Tacyniak

L'ASSOCIATION SPORTIVE SAINT-LAMBERT - ASSL - www.as-saintlambert.fr

- La **section TENNIS** a rouvert son école depuis mi-septembre avec Stéphane Martinez et Nicolas Blanchard. Le nombre d'adhérents s'élève cette année à 90 environ, et les créneaux de l'école de tennis sont déjà complets. Durant l'hiver, les joueurs peuvent se rendre au Gymnase du SIVOM, qui se situe à côté de la piscine de Chevreuse, de 9H à 12h00 (prévoir des baskets propres).
- Concernant les autres sections, **BEACH-VOLLEY, FOOT, BASKET et ROLLER**, l'effectif est d'une trentaine de personnes. Rendez-vous sur le site de l'ASSL pour les contacts. Durant l'hiver, les activités foot et basket continuent au Gymnase du SIVOM le dimanche après-midi de 15h à 18h. (Prévoir des baskets propres)
- Les cours de **QI QONG** ont désormais lieu le mercredi soir de 18h à 19h à l'Espace Associatif de Saint-Lambert. Contact : Henri Tsiang, henri.tsiang@gmail.com ou 06 07 73 78 68.
- Le **STEP** est une nouvelle activité sportive animée par Christophe Jolivet. Les cours auront lieu le lundi soir de 20h30 à 21h30 à l'espace associatif. Les cours de step sont nés d'une organisation volontaire entre membres de l'association sportive de Saint-Lambert. Contact : Christophe Jolivet, christophe.jolivet@wanadoo.fr ou Sylvain Judel, sylvain.judel@free.fr.

Jean-François Anglars

SAINT-LAMBERT EN FÊTE

Contrairement aux fêtes de Saint-Lambert du siècle dernier, magnifiquement décrites par Roger Naras dans sa Chronique, nous n'avons pas réussi à réunir 4000 villageois des environs mais seulement **140** cette année. Soit, **un tiers de la population de St-Lambert** et ce malgré une météo plus que favorable puisque littéralement estivale. Peut-être faudrait-il ajouter à nos épreuves modernes celles plus radicales de jadis comme le **massacre de canards et de lapins...** En revanche nous n'avons constaté **aucun abus et rencontré aucun intrigant**, en somme, une fête bien maîtrisée par ses organisateurs nombreux et efficaces !

Le thème central de cette journée était de rassembler, mettre ensemble les enfants, les ados et les parents des différents quartiers de notre village pour participer à des épreuves à la fois burlesques et sportives. Nous avons ainsi pu apprécier les prouesses des uns et des autres dans des disciplines aussi variées que la **course en sacs**, la **course en skis**, le **slalom en roller**, les **tirs au but**, la **pétanque sportive**, le **match de flipper** sur la musique de « Pinball wizard des Who » ou la compétition de **surf / Rodéo** sur celle de « Brice de Nice ».

Tout ceci dans une ambiance bon enfant mais dans l'unique but de départager les meilleurs et donc de savoir qui de ceux d'ici, de là bas ou d'en haut seraient les plus représentatifs de notre village !

Force est de constater la suprématie de ceux d'en haut, probablement favorisés par un climat des hauts plateaux plus propice aux performances sportives, ils ont fait preuve de capacités physiques et sportives hors du commun. En revanche, les représentations musicales des 3 équipes, malgré les efforts de chacun, n'ont pas permis de départager tous ces acteurs d'un soir.

C'est donc autour d'un bon repas convivial que se sont retrouvés les habitants de notre petit village avant de savourer un feu d'artifice digne des plus grandes soirées monégasques pour finir par une de ces soirées dansantes endiablées qui finissent à l'aube avec la traditionnelle soupe à l'oignon.

Pour ceux qui auraient partiellement oublié les détails de cette soirée ou plus simplement qui auraient manqué cet évènement incontournable de la vallée, nous organisons un « replay » le Dimanche 23 Novembre dans l'Espace Associatif vers 17h00 autour d'une petite collation.

Et bientôt, une nouvelle soirée tarot vous sera proposée.

Bernard Flament

ÉTAT CIVIL

MARIAGE : 26.07.2008
Carole GENISSEL et
Agostinho DO REGO MATIAS
NAISSANCE : 18.10.2008
Baptiste, Louis, Etienne DUPLAT

Livret Infos Santé Secours Routiers

Conçu avec la collaboration de médecins cardiologues et du SMUR, il est destiné à **donner les premières informations nécessaires aux médecins urgentistes des secours routiers**. Ces renseignements de première importance pour les 1ers secours peuvent vous sauver la vie : **complétez ce livret et apposez sur votre pare-brise le macaron "Infos Santé Secours Routiers"** que nous distribuons ici.

Votre agenda :

- **Assemblée générale de l'Association Sportive de St-Lambert** : 9 novembre 2008 à 18h
- **« Replay » de la fête de St-Lambert et collation** : dimanche 23 novembre à 17h à l'Espace Associatif
- **Réunion d'information sur l'Assainissement et Phyt'Eaux Cités** : 5 décembre 2008 à 20h30
- **Visite de l'Assemblée Nationale pour les Seniors et repas** : 6 décembre 2008
- **Pour les enfants, spectacle de Noël et goûter** : 16 décembre 2008 à l'Espace Associatif
- **Concert de Rhoda Scott à l'Église** : courant décembre 2008 (date à définir)
- **Galette des Rois** : 11 janvier 2009
- **Soirée Crêpes organisée par l'Association Sportive** : 7 février 2009

